

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12957 Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENNAMAR Jaleka

Date de naissance : 19/10/1989

Adresse :

Tél. : 062 16 49 86 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02/02/2013

Nom et prénom du malade : BENNAMAR Jaleka Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

hyper tension + asthme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/07/13	G		250	Dr. NAYME Karim Ophtalmologie Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour - Casablanca - Tel: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95
23			24	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie JERRARI Dr. KADIR Nassim Haycella Mrida 45 Bd 1200 Tel/Fax: 05 22 93 32 35	07/07/13	277.80

092028554

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESSES DENTAIRES

H 25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553
D B	G

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Karim NAYME
Ophtalmologiste
Maladies et chirurgie des yeux



Chirurgie de cataracte - Glaucome
Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône
Oeil et diabète
Adaptation en lentilles de contact
Pathologie vitréo-rétinienne
Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم
طبيب العيون
أمراض و جراحة العيون

جراحة المجلالة داء الزرق
تصحيح البصر بالليزر
إصابة العين بداء السكري
العدسات اللاصقة الطبية
أمراض السائل الزجاجي و الشبكة
جراحة الجفون و مسالك الدمو

casablanca

07 juillet 2023

Mme BENNANI MALIKA

140.00



MIXTEARS

1 goutte fois 3/jour, dans les deux yeux, pendant 2

117.00



1 goutte x4 fois par jour pendant 1 semaine
1 goutte x3 fois par jour pendant 1 semaine
1 goutte x2 fois par jour pendant 1 semaine,
dans les deux yeux

20.80

FRAKIDEX POMMADE

1 app fois par jour le soir avec massage des paupières et des cils ,
dans les deux yeux, pendant 15 jours

7,277.80



Pharmacie ZERKAN
Dr. KADIR Abdellouni
Hay Oulja Wissal
Tél / Fax 05 22 93 32 35
N°142

Dr. NAYME Karim
Ophtalmologie
Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmou
- Casablanca -
Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-22 °

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemour) Lot. Nassim Casablanca

شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابق التجزئة التنسيم البيضاء), 5

⌚ + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com ⚡ Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim

des radicaux libres et chélation des métaux lourds, protégeant ainsi les tissus endommagés.
- Rééquilibre le microenvironnement oculaire compromis par l'intervention, reconstituant le film lacrymal avec des substances physiologiquement présentes dedans (comme la glycine, les sels minéraux, l'eau).

LENTILLES DE CONTACT
Mixtears est indiqué pour une utilisation avec des lentilles de contact souffles et RPG; plus précisément:

- Pour atténuer l'effet des lentilles: placez une goutte sur le côté intérieur de la lentille avant l'application sur l'oeil; cela protégera la surface cornéenne.
- Quelques gouttes de produits, placées directement sur la lentille avant l'application, aident à éliminer les traces du conservateur de la solution polyvalente ou de stockage de la lentille.
- Avec les lentilles sur l'oeil, appliquez une ou deux gouttes sur chaque œil et clignez les yeux plusieurs fois pour les rendre plus confortables et soulager la sécheresse oculaire. Cela améliore également le mouillage et l'hydratation de la conjonctive, minimisant les dommages dus à la friction lors du clignement et en cas d'abrasion du tissu conjonctival aide à une guérison plus rapide.
- Après le retrait des lentilles, quelques gouttes de produit soulagent la fatigue oculaire due à un port prolongé de plus, Mixtears contribue à réparer l'exfoliation épithéliale qui est la conséquence directe de l'utilisation des lentilles de contact.
- Mixtears est indiqué pour une utilisation fréquente et prolongée. Peut être utilisé pendant la journée ou alternativement avant le coucher (utilisation de nuit).

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

- 1) Nettoyez soigneusement vos mains.
- 2) Déchirer le joint inviolable avant la première administration.
- 3) Retirer le capuchon protecteur du flacon.
- 4) Retournez le flacon et y exercez une légère pression pour instiller 2 gouttes dans chaque œil, sauf autrement prescrit.
- 5) L'instillation nécessite d'exercer une pression plus élevée pour permettre l'issue du produit. Cela est dû aux propriétés du système de fermeture qui préservent la stérilité et les caractéristiques chimiques et physiques des solutions sans conservateur.
- 6) Après utilisation, refermer immédiatement le flacon.
- 7) Le contenu doit être consommé dans les 6 mois suivant la première ouverture.

COMPOSITION

Hyaluronate de Sodium (poids moléculaire élevé), Hyaluronate de Sodium (faible poids moléculaire) extrait de Centella Asiatica (L.) Urbain (titré en asiaticoside ≥ 3%), L-glycine, vitamine E TPGS, Polyvinylpyrrolidone, D-Mannitol, Phosphate de sodium monobasique monohydraté, Phosphate de sodium dibasique dodécahydraté, Chlorure de sodium, Eau pour injection jusqu'à 100 ml.

AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS

- Le produit est destiné à un usage ophtalmique uniquement.
- N'utilisez pas le produit si la boîte ou le multi-dose sont endommagés ou pas parfaitement fermés.
- Le contenu doit être utilisé par une seule personne.
- Pendant l'instillation, ne touchez pas l'œil ou toute autre surface avec le compte-gouttes

PPC: 140 DH/00

LOT

M 0222

2 025 / 10



1936

DISPOSITIF MÉDICAL



Dispositif médical stérile par filtration.

Dernière révision Jamjoom: 01.07 du 07/2022

Dernière révision du fabricant du 01.04 du 06/2022



Fabricant de dispositif médical.

CE

1936

Le produit est un dispositif médical marqué CE par Notified Body TÜV avec le N° TÜV.



Conserver en dessous de 30 °C.



Ne jetez pas le récipient après utilisation.



Avertissements et précautions d'ordre général:



N'utiliser pas le produit si la boîte ou le multi-dose sont endommagés ou mal fermés



Date d'expiration.



Avant utilisation, lire attentivement les instructions figurant sur la notice.

LOT

Numéro de lot de MD.